

# L'ARBRE HORS FORÊT, ÉPOUVANTAIL DU PAYSAGE RÉGLEMENTAIRE

Fabien LIAGRE  
Agrroof développement  
120 impasse des Quatre Vents  
30140 Anduze  
04 66 56 85 47  
06 22 10 42 42  
liagre@agrooof.net

## Résumé :

L'arbre hors forêt est reconnu par de nombreux spécialistes pour ses vertus agro-environnementales. Sa présence en milieu agricole a été néanmoins mise à mal par l'évolution de l'agriculture moderne. Les remembrements et la mécanisation ont largement contribué à la diminution du nombre d'arbres hors forêt. Inadaptées face aux besoins de rationalisation des pratiques agricoles, fermant les parcelles devant s'agrandir, les surfaces agricoles arborées ont progressivement mais fortement diminué dans de nombreuses régions durant les 60 dernières années. Que ce soit sous forme de haies, d'arbres isolés, d'alignement, de pré-vergers ou d'agrisylviculture, les arbres hors-forêt représentent souvent une gêne pour les agriculteurs, pas toujours aussi opposés à leur présence comme on voudrait le prétendre.

Ces dernières années, dans le cadre de la Politique Agricole Commune, de nombreuses mesures portées par les collectivités territoriales, ont tenté de convaincre les agriculteurs de replanter. Mais ces subventions à la plantation et à l'entretien ont rarement eu le succès escompté. D'une part parce que les enjeux productifs des arbres n'étaient pas vraiment présents ou défendus clairement, et surtout, parce que la place réglementaire de l'arbre hors-forêt était très confuse. Que ce soit, dans le cadre des aides directes à l'agriculteur ou dans les mesures de conservation des paysages arborés, les arbres ont posé de gros soucis administratifs aux agriculteurs et ont souvent été synonymes de diminution des aides directes voire de pénalisations. Paradoxalement et contrairement aux objectifs affichés par la Commission Européenne et les Pays Membres, les contraintes réglementaires et fiscales ont ainsi largement contribué au déclin des structures arborées hors-forêt. D'autre part, la diversité des mesures de soutien et la complexité des cahiers des charges découragent souvent les porteurs de projets...

La dernière réforme de la PAC nous donne des signes d'espoir pour simplifier la lisibilité réglementaire des arbres ruraux. Mais leur considération dans les prochaines réglementations à venir passe aussi par une meilleure organisation des professionnels à l'échelle nationale. Une structure nationale permettrait notamment de donner du poids aux propositions afin de simplifier la prise en compte de l'arbre hors-forêt dans les différentes réglementations en cours.

## Plan :

- o Les chiffres de l'évolution des arbres hors forêts
- o Rappel des principales raisons de l'évolution
- o Des agriculteurs prêts à reconnaître la place de l'arbre
- o Evolution des réglementations
- o Principales contraintes réglementaires et fiscales soulevées
- o Tour d'horizon de la situation actuelle
- o Les propositions d'amélioration des réglementations
- o Vers une structure nationale ?